

AU BURKINA FASO

VERS UNE MISE À L'ÉCHELLE DE LA BIO ?

ENTRETIEN AVEC SOULEYMANE YOUGBARE
(CNABio)



Souleymane Yougbare est le directeur technique du Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio) au Burkina Faso.

Créé en 2011, le CNABio contribue à l'essor de l'agriculture biologique et agroécologique via le renforcement des capacités des producteurs, des actions de plaidoyer et la création d'un marché national de produits biologiques au Burkina Faso.

Le CNABio développe un Système participatif de garantie (SPG) qui permet une certification biologique alternative, adaptée au contexte local et peu coûteuse. Sa mise en place est le fruit d'un long processus. Le SPG burkinabé sert aujourd'hui de modèle à d'autres initiatives en Afrique de l'Ouest. Le défi reste d'étendre la production, notamment dans

les zones péri-urbaines où la demande est forte pour toucher une plus grande diversité de consommateurs. L'élargissement du marché à l'échelle sous-régionale est aussi en ligne de mire pour jouer sur les complémentarités entre les pays.

Dans le cadre de projets porté par :



<https://www.cnabio.net/>

COMMENT SE SITUE LE CNABIO DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU BURKINA FASO ?

Au Burkina Faso, il y a 1 235 producteurs certifiés BioSPG soutenus par le CNABio, dont 83 % de femmes. Cela représente une surface de 316 hectares répartis dans les régions Centre-Ouest, Est, Ouest, Centre-Est, Centre Nord et des Cascades, mais la majorité des producteurs sont en région Centre du Burkina. Le label Bio-SPG certifie ces productions agroécologiques à la condition d'en respecter le cahier des charges. Il s'agit d'un levier pour accéder à des marchés plus rémunérateurs et le CNABio se positionne comme pionnier sur le développement des SPG à l'échelle sous-régionale, tout comme le label BioSPG du Bénin. Parfois, les producteurs BioSPG passent le pas de la certification internationale Agriculture Biologique (label AB) pour exporter hors de l'Afrique. Les deux systèmes de certification coexistent : BioSPG pour le marché local, AB pour l'export.

COMMENT SE DÉVELOPPE LA DEMANDE DE PRODUITS BIO ?

Ces dernières années au Burkina Faso, les décès liés à la consommation de produits « bombardés » de produits chimiques se sont multipliés¹. Le CNABio s'est appuyé sur ces drames pour communiquer sur la nécessité de consommer des produits sains. Aujourd'hui, la majorité des Burkinabès est très sensible aux enjeux de santé. Nous poursuivons notre stratégie de communication en organisant des foires où l'on expose des produits agroécologiques et biologiques, et des journées portes-ouvertes pour faire découvrir aux consommateurs les modes de productions agroécologiques et biologiques. Grâce à ces campagnes, la demande augmente. Le problème est que la production n'arrive pas à suivre. Les grandes villes sont alimentées en grande partie par l'agriculture péri-urbaine, souvent conventionnelle malgré toutes les actions pour changer les pratiques.



Sensibilisation dans un village © CNABio

Grâce à l'ONG française Urgenci, nous avons découvert les Partenariats locaux pour la solidarité agroécologique (PLSA), l'équivalent des Amap² en France, et nous les avons mis en place au Burkina Faso. Le CNABio a ainsi pu développer sa stratégie de mise en relation entre producteurs et consommateurs. Ces

¹ Voir <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0398762023006375>, <https://cenozo.org/consommation-de-legumes-au-burkina-faso-ce-danger-lie-aux-pesticides-du-coton/> ou encore <https://www.bbc.com/afrique/monde-49669368>

² Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

PLSA se matérialisent par des plateformes WhatsApp, réunissant producteurs et consommateurs, puis par l'installation de nouveaux points de vente. Aujourd'hui, elles fonctionnent bien et ne font qu'évoluer grâce au bouche à oreille. Certains producteurs travaillent directement avec des restaurants ou des hôtels qui peuvent absorber d'importantes quantités. Les produits certifiés sont aussi écoulés via des boutiques, des marchés, et certains supermarchés, surtout à Ouagadougou. En général, il s'agit de contrats fixes entre producteurs et commerçants. Aujourd'hui, nos membres s'approprient les initiatives du CNABio en développant eux-mêmes certains circuits de commercialisation. Notre rôle est donc de communiquer, d'accompagner, de fournir des appuis temporaires à ces initiatives, sur des aspects techniques, sur leur stratégie commerciale etc.

Le défi reste de mobiliser plus de producteurs en zone péri-urbaine ainsi que de renforcer la capacité des producteurs déjà certifiés pour satisfaire cette demande croissante.

QUELS SONT LES FREINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE ?

Le vrai challenge est le changement de paradigme pour les producteurs. Il est difficile de leur faire changer de pratiques, de calendrier cultural, cela implique d'abandonner des techniques auxquelles ils étaient habitués. Les projets ne durent que deux ou trois ans alors que les changements de comportement nécessitent souvent plus de temps. Parfois, des producteurs commencent à changer leurs pratiques, mais dès que le projet se termine et que les actions de renforcement des capacités diminuent voire s'arrêtent, ils repartent vers d'anciennes méthodes. Il faudrait un meilleur accompagnement dans leur changement d'organisation. La faible disponibilité en eau et en bio-intrants est aussi un frein, la certification BioSPG suppose l'utilisation de biofertilisant, de semences biologiques. Pour l'instant, la réglementation autorise tout de même l'usage de certaines semences conventionnelles.



Sensibilisation des femmes d'une groupement à l'intérêt de la planification des cultures © CNABio

Par ailleurs, certains producteurs ont été très touchés par le contexte sécuritaire et ont perdu leurs terrains, et donc leur certification. Ils deviennent des « personnes déplacées internes » [*appellation utilisée au Burkina Faso, souvent avec le signe PD*] et donc dépendent d'autres systèmes alimentaires. La question de la terre est un enjeu important dans le pays. Il y a une forte pression foncière, ce n'est donc pas évident pour ces producteurs, en particulier les femmes, de retrouver d'autres terrains.

LES PRODUITS BIOSPG SONT-ILS ACCESSIBLES À TOUS ?

Afin de diminuer les prix des produits BioSPG et de les rendre plus accessibles, des cadres de concertation ont été mis en place. Chaque acteur n'a pas les mêmes capacités à faire face aux différents coûts de production (énergie, main d'œuvre), selon l'aide extérieure reçue, ce qui joue sur le coût du produit final, mais des compromis sont trouvés. Il ne faut pas occulter un principe clé de l'agriculture biologique : le principe d'équité qui suppose que, même si on a injecté beaucoup de fonds, il ne faut pas pénaliser les consommateurs.



Boutique de légumes bio à Koulouba, Ouagadougou © Bioprotect

Cette amélioration de l'accessibilité des produits BioSPG demande beaucoup d'efforts techniques, mais aussi de sensibilisation. Il faut démystifier le terme « bio » car il fait fuir certaines personnes dont les préjugés leur font penser que le bio est uniquement réservé aux personnes aisées. Certains producteurs ne consomment même pas leurs propres productions.

Actuellement, nous cherchons aussi à fournir les cantines scolaires avec certains membres. Il est important d'assurer un repas équilibré et sain aux enfants et de les habituer à des aliments variés car ils sont les consommateurs de demain. Nous menons donc des expériences pilotes de partenariat entre productrices et cantines. Nous souhaitons aussi mettre en place des jardins scolaires pour aller plus loin dans la démarche d'agroécologie.

L'ÉTAT BURKINABE SOUTIENT-IL CETTE MISE À L'ÉCHELLE DE L'AGROÉCOLOGIE ?

Les actions publiques restent majoritairement axées sur la production conventionnelle. Par exemple, la grande majorité des subventions destinées à l'achat d'intrants concernent les intrants de synthèse, seuls 5 à 10 % du budget facilite l'accès aux intrants écologiques et biologiques. Les actions en lien avec l'agroécologie reposent malheureusement toujours sur la société civile, notamment les ONG et les associations. Mais ces acteurs se trouvent limités dans le temps et l'espace, d'où l'obligation de cibler certains consommateurs et producteurs. S'il y avait davantage de soutien politique, l'État pourrait mobiliser beaucoup plus de ressources humaines et aider à relever le défi d'une intervention large sur tout le territoire national, par exemple par l'accompagnement technique ou la subvention des intrants écologiques et

biologiques. Dans tous les villages du Burkina Faso, l'État mobilise des fonctionnaires, qui vulgarisent les pratiques agricoles, le plus souvent conventionnelles. Si ces agents valorisaient plutôt les pratiques agroécologiques, cela faciliterait beaucoup la mise à l'échelle de l'agroécologie.

Néanmoins, beaucoup d'actions de plaidoyer ont été menés, et l'Etat Burkinabè a adopté, en 2023, une stratégie nationale de développement de l'agroécologie. C'est déjà un premier pas du gouvernement vers l'engagement pour soutenir l'agroécologie. Le CNABio siège au comité de pilotage en tant qu'acteur de la société civile.

EN QUOI CONSISTE CETTE STRATÉGIE NATIONALE ?

Pour la campagne 2023-2024, l'Etat doit mobiliser 1 milliard de Francs CFA pour subventionner les bio-intrants. Pour le moment on ne sait pas quelle somme a été mobilisée, mais des producteurs parviennent déjà à acheter des bio-intrants moins cher. Il y aura aussi un renforcement des capacités en amont, qui permettra aux agents de l'Etat de vulgariser, en plus des pratiques conventionnelles, des pratiques agroécologiques. De plus, l'Etat a élaboré des fiches techniques et pratiques agroécologiques, en phase de diffusion, et s'est donné comme objectif, à l'horizon 2030, de couvrir 30 % de la superficie cultivée nationale avec des cultures agroécologiques. C'est déjà des avancées importantes, mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Il faut toujours poursuivre le plaidoyer pour veiller à la bonne mise en œuvre de la stratégie, et parvenir à inverser la tendance entre agriculture conventionnelle et agroécologie. La part des subventions dédiées aux bio-intrants et au matériel pour l'agroécologie doit passer à 35 % d'ici 2027³. Cette stratégie nous rend optimistes pour la suite.

Cependant, il faut reconnaître qu'avec cette situation sécuritaire critique, la mobilisation des ressources pour financer cette stratégie est un défi majeur pour le gouvernement. Pour cela, une table ronde est prévue courant 2024 pour réunir des bailleurs et trouver ces financements.

Un autre défi pour l'État est de mobiliser davantage d'acteurs de la société civile afin qu'ils puissent s'approprier la démarche et mettre en œuvre des actions alignées sur la stratégie.

VOUS ACCORDEZ-VOUS, AVEC L'ÉTAT, SUR LA DÉFINITION DE L'AGROÉCOLOGIE ?

Malgré les ateliers et les débats, nous n'avons pas su nous accorder sur la définition de l'agroécologie dans le document de stratégie nationale⁴. Il y a donc eu des compromis, car, si on se cantonne à une unique définition, on ne va pas avancer. Nous allons suivre et surveiller les mesures mises en œuvre, notamment celle de la « rationalisation » de l'utilisation des intrants chimiques, et interpeller le gouvernement si besoin.

Pour nous au CNABio, l'agroécologie est d'abord un mouvement social : les actions sont portées par des acteurs de la société civile afin de promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé des personnes. C'est aussi une discipline scientifique. L'innovation est au cœur de cette agriculture, en lien avec la recherche burkinabè formelle et la recherche action paysanne. Enfin, l'agroécologie porte une dimension socioculturelle, elle doit s'adapter aux contextes locaux, aux terroirs.

³ Le CNABio souhaite que cet objectif soit revu à la hausse, à 70 % par exemple.

⁴ « L'agroécologie est l'emploi de principes et de concepts écologiques pour étudier, concevoir et gérer des agroécosystèmes durables. Elle intègre les dimensions sociales, environnementales et économiques, en vue d'obtenir un système de production intensif et durable. Elle est un type d'agriculture responsable, respectueuse de l'environnement et de la santé des consommateurs, qui rationalise l'utilisation des intrants chimiques, s'appuie sur les connaissances locales et scientifiques et valorise les identités culturelles ainsi que les savoirs paysans et des artisans ruraux. En tant que modèle alternatif de développement agricole, elle cherche à promouvoir toutes formes d'agriculture écologique, biologique et équitable dans le but de préserver l'humanité » - STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGROÉCOLOGIE (SND-AE) 2023-2027.

EN 2023, VOUS AVEZ PARTICIPÉ À UNE RENCONTRE SOUS-RÉGIONALE SUR LES SPG : QU'EN RETENEZ-VOUS ?

L'année dernière, plusieurs acteurs des SPG en Afrique de l'Ouest se sont réunis pendant une semaine, en Côte d'Ivoire. Cette rencontre était nécessaire car nous sommes conscients que nos pays voisins mettent en œuvre des systèmes similaires mais on ne se connaissait ni physiquement, ni intellectuellement. Nous avons pu tirer des enseignements du fonctionnement des SPG dans d'autres pays en nous auto-évaluant, et dégager des pistes de réflexion pour renforcer notre système.

Nous sommes actuellement dans une perspective d'harmonisation des critères de certification SPG au niveau de la sous-région. Pour le Burkina, ce serait une opportunité à saisir pour exporter certaines cultures prisées par d'autres pays, comme l'oignon, la tomate, la fraise ou le karité et réciproquement avec certains produits des produits côtiers qui pourraient être importés ici. Le SPG vise pour l'instant le marché local, mais il faut réussir à aller plus loin. Cela permettrait d'améliorer les revenus de certains producteurs et de diffuser ce label dans les pays concernés. Cependant les contextes climatiques et géographiques et les besoins en intrants sont différents. Il faut donc réussir à mettre en place des équivalences pour ne pas pénaliser certains pays. Les débats sont parfois houleux. La réflexion se porte plutôt sur l'élaboration d'un document de référence auquel les pays pourraient se référer. Ce document poserait les grandes bases des SPG, et en cas d'exportation, il faudrait respecter les normes du pays importateur. D'autres rencontres sont prévues pour avancer sur ces réflexions d'harmonisation des SPG.

Propos recueillis en avril et juin 2024 et édités par Emma Locher (CFSI)

CETTE INITIATIVE A BÉNÉFICIÉ DE FINANCEMENTS DE LA FONDATION DE FRANCE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PAFAO), APPEL DE 2012 (N°85), APPEL DE 2017 (N°47) ET APPEL DE 2019 (N°52).

POUR CREUSER LE SUJET :

- Site du CNABio www.cnabio.net
- CFSI, [Les systèmes participatifs de garantie, synthèse du forum en ligne](#), 2022
- CFSI, Fondation de France, Jafowa, Roppa, [Solutions ouest-africaines pour des systèmes alimentaires durables : les initiatives locales](#), 2023
- Edgar Deguenon, [L'Amap Bénin change d'échelle](#), 2019

Le programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) est porté par la Fondation de France et le CFSI. Il bénéficie de la contribution de la Fondation JM.Bruneau (abritée à la Fondation de France) et de l'Agence française de développement. Jafowa participe au volet capitalisation du programme. Le Roppa est membre du comité d'orientation et de suivi du programme.

